



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**
3309, Chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond, QC G3L 2S3

RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE DIRECTION

13 AOÛT 2017

TABLE DES MATIÈRES

1. Rapport de la présidente	2
2. Rapport des finances	7
3. Rapport des immobilisations	8
4. Rapport des comités	8
a. Recrutement	8
b. Environnement	9
c. Activités et services	11
d. Communications	15
e. Bibliothèque	16
f. Ensemencement	17
5. Conclusion	18

1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (Claire Lessard)

Au nom du bureau de direction (BD) de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles, il me fait plaisir de vous communiquer les différentes actions posées depuis la dernière assemblée générale.

Dans la préparation de ce rapport, j'ai tenté d'identifier des éléments qui ne seront pas traités par les différents comités de l'APLSI. Les rapports de ces comités suivent dans les sections subséquentes.

Je me dois d'abord de souligner le magnifique travail réalisé, encore cette année, par les membres du BD. Ces derniers se sont impliqués dans tous les dossiers qui font une différence dans la vie des membres de l'Association. Leur participation à différents comités, aux multiples activités tant sociales qu'en lien avec des problématiques particulières, place le lac Sept-Îles dans une catégorie à part et ce, dans plusieurs domaines.

À ces valeureux directeurs se greffent nos précieux « aidants naturels », si je puis m'exprimer ainsi. À tous ceux qui n'hésitent pas à lever la main lorsque le besoin se fait sentir, je veux exprimer un énorme merci. Grâce à vous, tout devient possible. Merci infiniment.

Pour débiter, il me semble important de rappeler que cette année a vu commencer les travaux de la baie Vachon, dossier délicat pour nos membres. Tel que mentionné dans une lettre transmise au maire Daniel Dion le 4 juin 2016 par le précédent président, M. Marius St-Pierre, l'APLSI s'est prononcée contre le projet. Toutefois, devant la détermination de l'administration municipale d'aller de l'avant, le BD a convenu de participer et de collaborer avec la Ville à l'élaboration du meilleur projet possible dans les circonstances tout en gardant actif l'ensemble des autres dossiers tout aussi importants pour l'APLSI. La dernière année a donc été amorcée avec l'intention du BD d'effectuer un rapprochement avec la ville de Saint-Raymond de manière à favoriser les échanges constructifs dans l'intérêt et le respect de l'ensemble des parties impliquées.

Dans cette optique, une réunion de travail regroupant le comité exécutif de l'APLSI, le maire et les membres du conseil municipal s'est tenue le 15 août 2016 soit 8 jours après l'AGA. Outre la baie Vachon, les principaux dossiers traités ont été :

- 1- Le suivi de la renaturalisation de la bande riveraine;
- 2- Le suivi de la caractérisation des installations septiques;
- 3- L'application de la nouvelle réglementation de zonage;
- 4- Le dossier de la chapelle;
- 5- Le plan de navigation et l'achat de bouées de sensibilisation;
- 6- Le contrôle des affluents et la gestion des fossés;
- 7- Le contrôle des descentes à bateaux privées et des propriétaires qui louent des quais;

C'était le départ de ce que l'APLSI souhaitait soit, se recentrer sur l'ensemble de nos dossiers.

Comme vous pouvez le constater, les dossiers impliquant la collaboration de la ville de Saint-Raymond sont autant multiples que diversifiés. Les points 1, 2, 3 et 5 seront traités dans le rapport du Comité Conjoint en environnement.

Pour **la Chapelle**, l'APLSI a décliné l'offre d'assumer sa démolition en échange d'un crédit sur l'acquisition d'un terrain. En effet, les ressources bénévoles ont été grandement sollicitées dans le cadre de la rénovation du Club nautique ainsi que pour son entretien et il n'était pas envisageable d'en demander davantage. D'autant plus qu'il était difficile d'assurer la sécurité du chantier ainsi que l'enlèvement et la gestion adéquate des matériaux. Un acheteur privé s'est manifesté auprès de la Fabrique et a eu des discussions avec la Ville. Cette dernière a finalement acquis en 2016, du Diocèse de Québec, les terrains dans le but de procéder à la vente de 3 d'entre eux et de permettre à l'APLSI d'avoir accès à de nouveaux espaces de stationnement. Des discussions sont toujours en cours pour l'aménagement d'un parc.

Concernant **le contrôle des affluents**, le Comité de l'environnement a organisé, le 8 mai dernier, une rencontre d'information animée par Stéphane Blouin de la CAPSA et visant particulièrement la gestion des fossés. Des représentants du Service des travaux publics de la ville de Saint-Raymond ainsi que la directrice du Service d'urbanisme y ont participé. Une visite aux abords des terrains exploités par Duchesnay près de la baie Vachon a également été faite.

Il ressort de cette rencontre que le ruissellement des routes, le sablage additionnel effectué par Duchesnay pour sécuriser le passage des camions, les surfaces imperméables telles que l'asphalte, les eaux de gouttières, les ponceaux obstrués sont toutes des situations qui contribuent au déversement de grosses quantités de sable et de résidus dans le lac. De cette initiative, il apparaît qu'un plan directeur s'impose pour une bonne gestion de la problématique dans son ensemble. L'APLSI travaillera ce dossier avec la CAPSA. D'autre part, une journée a été planifiée, le 20 mai dernier, pour indiquer à chaque propriétaire qu'il était temps de déboucher ses ponceaux privés.

Finalement, le contrôle **des descentes à bateaux privées** continue toujours de préoccuper l'APLSI mais les solutions sont difficiles à trouver. Après discussions avec la Ville, la seule possibilité d'intervenir se trouve au niveau des propriétaires qui annoncent publiquement la location ainsi que ceux dont les quais font office davantage de marina que de quai privé. Pour ce dossier, toutes les idées sont les bienvenues.

Outre ces dossiers, le BD a tenu, au cours de la dernière année, 7 réunions. En voici les faits saillants :

- Réunion 1 : **7 août 2016**—Nomination des officiers et composition des différents comités;
- Réunion 2 : **12 août 2016**—Retour sur la réunion du conseil municipal du 8 août durant laquelle le comité de citoyens pour la sauvegarde de la baie Vachon a présenté ses revendications.

Devant la tournure des évènements, teintée principalement par des allégations non démontrées et la mise en doute de l'Intégrité des élus, une résolution est adoptée pour se dissocier des actions et revendications du comité de citoyens qui se déclare contre le développement de la baie Vachon. Par cette résolution, la priorité est accordée à la remise à l'agenda de l'ensemble des dossiers de l'APLSI impliquant l'intervention de la Ville.

Rappel des dispositions du Code d'éthique de l'APLSI afin d'éviter, notamment, les conflits d'intérêt;

Réunion du Comité exécutif avec les élus : **15 août 2016** (déjà décrite)

Réunion 3 : **30 août 2016**—Le BD discute de son intervention lors de la séance d'information sur le dossier de la baie Vachon planifiée par la Ville et qui doit se tenir le 1^{er} septembre suivant.

Les dossiers environnementaux sont remis à l'agenda de la Ville. Parmi ceux-ci, on retrouve le suivi concernant la renaturation des rives, la caractérisation des installations septiques et la protection des zones sensibles du lac.

La programmation des activités sociales pour l'automne et l'hiver 2016-17 se met en branle.

La situation des embarcations motorisées, qui se mettent à l'eau en utilisant des débarcadères payants et qui ressortent gratuitement par la rampe de mise à l'eau, est discutée. Il est décidé, dans la mesure du possible, de demander au gardien de ne pas les laisser sortir s'ils n'ont pas de vignette.

Réunion 4 : **30 octobre 2016**—Retour sur les différents échanges entourant le dossier de la chapelle. Déplacement ou démolition, dans ces 2 scénarios la Ville mettra à la disposition de l'APLSI des espaces suffisants pour augmenter la disponibilité de stationnement ainsi que la mise en place d'un parc. L'APLSI a d'ailleurs fait préparer par la firme Elizabeth Genois, arpenteure-géomètre inc., une proposition de plan d'aménagement.

Contrôle de la vitesse sur le lac : La Ville rencontre la représentante du gouvernement fédéral au dossier pour mieux connaître les modalités de présentation d'une demande.

Bouées de sensibilisation : Le dossier progresse bien, la Ville est ouverte à recevoir une demande budgétaire.

Élaboration de la demande budgétaire globale devant être présentée à la Ville le 31 octobre 2016.

Présentation du plan de balisage.

Transmission de la demande budgétaire globale à la Ville : **31 octobre 2016**

Réunion spéciale : **10 novembre 2016**—Application du Code d'éthique de l'APLSI à la situation d'une directrice (Andrée-Claire Brochu).

Madame Brochu a été convoquée mais elle a décidé de ne pas se présenter

Après avoir documenté le dossier et longuement échangé, en conformité avec les dispositions du code d'éthique de l'APLSI, les 2 vice-présidents et la présidente décident de la suspension immédiate de Mme Brochu. Ils soumettront la décision de son éventuelle révocation au BD. Une résolution

confirmant la révocation a été adoptée lors de la réunion du 14 décembre 2016.

Réunion 5 : **14 décembre 2016**—Mise à jour des dossiers en cours soit :

La baie Vachon : Les travaux se continuent et la Ville procède à l'analyse des plans pour la rue.

La demande budgétaire de l'APLSI à la Ville (42 500 \$) : Elle a été déposée lors de la réunion du conseil municipal du 12 décembre.

La chapelle : Aucun changement

Installations septiques : La Ville a informé les membres du Comité de l'environnement que la réfection des installations cotées B- est planifiée pour 2017-18.

Environnement : Discussions en cours avec la CAPSA concernant le dossier des tributaires. La révision du site internet se poursuit. La pertinence d'une nouvelle étude sur la capacité de support du lac est discutée. Le BD n'est pas convaincu de son utilité pour l'instant.

Adoption du budget 2017.

Il est décidé d'augmenter la cotisation annuelle de 130\$ à 135\$.

Réunion 6 : **8 février 2017**—Les membres du comité conjoint font rapport de leurs travaux :

La baie Vachon : La Ville cherche toujours à réduire son empreinte environnementale. Le « design » du quai est en discussion avec des experts en la matière.

Les installations septiques : La Ville assure un bon suivi.

Vidange sur les îles : L'APLSI fait pression pour que la Ville fasse le nécessaire pour que ce service soit disponible le plus tôt possible. Un nouvel appel d'offres sera fait en 2017 afin d'inclure les îles.

Contrôle de la navigation : Le dossier suit son cours.

Projet pilote de sensibilisation auprès des propriétaires d'embarcations :

La Ville a obtenu un financement du gouvernement fédéral pour un projet pilote de vérification volontaire des embarcations nautiques. Un étudiant sera mis à la disposition de l'APLSI pour l'été 2017. Il s'agit d'une première application pour un lac.

Une résolution est adoptée pour accorder un budget maximal de 350 \$ afin de permettre la prise de mesures de l'oxygène dans le lac. Ces mesures seront prises au cours de l'été 2017.

Un bilan positif est dressé de la journée Lac Sept-Îles en fête 2017.

Les membres du Comité de recrutement ont débuté leurs travaux pour permettre l'envoi du renouvellement de cotisation aux membres pour la saison 2017.

Les recherches pour trouver une ressource pour l'entretien du Club nautique se sont à ce jour avérées vaines.

5 avril 2017 : Participation au déjeuner du maire.

13 mai 2017 : Démission des 3 membres du Comité de surveillance Réception d'un courriel de Denis Cayer, membre du comité de surveillance déplorant le fait de ne pas avoir eu accès au site intranet de l'APLSI suffisamment longtemps à l'avance pour préparer le rapport de vérification. Cette démission a été suivie de celle des 2 autres vérificateurs qui ont repris le même argumentaire. Une correspondance explicative leur a été adressée sans les convaincre de revenir sur leur décision.

1er mai 2017 : Gestion des déchets lors des activités du Club nautique : Vincent Caron et la soussignée rencontrent une représentante de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf afin d'améliorer la gestion des déchets notamment lors des 5 à 7 et des réceptions. Des bacs de compostage et de récupération sont commandés.

Réunion 7 : **2 mai 2017**—La question des assurances pour l'installation des bouées est réglée.

La Ville confirme son acceptation à défrayer le coût d'achat des bouées pour une facture totale de 11 500 \$.

Une position est définie en regard de la problématique engendrée par la Myriophylle à épi, plante envahissante qui a déjà contaminé plusieurs lac dans la région de Québec. Plutôt que de travailler à l'aménagement d'une station de lavage des bateaux, il est décidé de miser sur la sensibilisation des utilisateurs du plan d'eau.

Les différentes corvées sont planifiées. (ouverture, désherbage, installation des filets, etc.)

Adoption du contrat de gardiennage du Club.

Adoption de la nouvelle formule pour la parade de bateaux et les feux d'artifices.

La révision du formulaire de confidentialité est confié à la présidente.

8 mai 2017 : Réunion d'information organisée par l'APLSI sur la gestion des fossés. Un expert de la CAPSA explique les différentes problématiques et leurs conséquences sur l'environnement. Des représentants du Service des travaux publics de la ville de Saint-Raymond ainsi que de la Direction de l'urbanisme sont présent. La nécessité d'adopter un plan directeur est mis en évidence.

25 mai 2017 : Participation à la conférence de presse organisée par la Ville pour souligner le lancement du projet pilote de vérification volontaire des embarcations nautiques.

3 juin 2017 : Réunion 2 du Comité exécutif—Le Comité exécutif adopte les états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016.

25 juillet 2017 : Rencontre avec le maire et le directeur général de la ville de Saint-Raymond.

Réunion 8 : **25 juillet 2017**—Suivi de la rencontre avec la Ville :

Confirmation que la Ville continue le processus visant l'adoption d'une réglementation pour le contrôle de la vitesse dans les zones sensibles du lac et appui du BD à cette vision.

Retour sur la consultation : le BD est très satisfait de la participation des résidents.

Adoption d'une nouvelle initiative visant à offrir aux jeunes du lac une heure et demi d'animation gratuite au Club les samedis matin pendant le mois d'août 2017.

Il est décidé que les activités telles que yoga, cardio-danse, etc. pourront se continuer dans la salle du bas du Club nautique.

Une résolution est adoptée pour permettre la réalisation de travaux sur le stationnement du Club et une autre pour supporter financièrement la tenue du Souper des femmes.

Suite à des gestes de vandalisme commis au Club, il est décidé d'améliorer l'éclairage autour des différentes installations.

Les administrateurs préparent l'AGA.

2. RAPPORT DES FINANCES (Jacques Proulx, Claire Masson, Georges-Émile Paradis)

Les états financiers ont été préparés bénévolement par Jacques Proulx et la firme Lemieux Nolet. Le bilan du fond d'administration de l'année 2016 montre des revenus de 154 592 \$ et des charges de 146 141 \$ pour un excédent de 8 451 \$, un montant à peu près semblable à l'année 2015. Le fonds d'ensemencement pour sa part montre des revenus de 3 114 \$ et des charges de 2 383 \$ pour un excédent de 731 \$ alors que l'année 2015 avait connu un déficit de 721 \$.

Les principaux postes budgétaires sont :

- Produits pétroliers : revenus (57 876 \$), dépenses (50 077 \$) pour un profit net de 7 799 \$
- Activités sociales : revenus (24 825 \$), dépenses (20 003 \$) pour un profit net de 4 822 \$
- Cotisations des membres : 48 286 \$ (47 731 \$ en 2015)
- Dépenses de gardiennage du Club: 17 186 \$

Les grands travaux de rénovation du Club nautique sont maintenant terminés.

Les actifs nets de l'Association, comprenant les immobilisations, passent de 695 245 \$ qu'ils étaient en 2015 à 746 306 \$ en 2016.

Comité de surveillance

Les trois membres du comité de surveillance ayant démissionné en cours d'année, aucun rapport n'a été présenté.

3. RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (Patrice Mathieu)

Le responsable des installations du Club nautique, Patrice Mathieu, fait part de ce qui a été fait et de ce qui sera fait d'ici la fin de cette année au Club nautique.

Voici la liste des travaux réalisés à date:

1. Réparation de la rampe pour handicapé qui avait été endommagée par la neige;
2. Réparation des quais flottants;
3. Peinture et scellement de la surface de la terrasse.

A venir d'ici la fin de l'année :

1. Réparation de la descente à bateau;
2. Réfection partielle du pavage de l'entrée des bateaux (descente à bateau), et du pavage en général;
3. Pose de caméras de surveillance à l'extérieur et l'intérieur du bâtiment;
4. Enrochement autour de la fosse septique et mise en place de gravier additionnel dans le secteur compris entre le terrain de tennis et la propriété du voisin, M. Antoine Lacoursière;
5. Pose d'une clôture autour de la fosse septique;
6. Nettoyage de la surface des terrains de tennis;
7. Entretien régulier du site.

Travaux prévus en 2018 :

8. Préparation de la surface de béton et pose d'une peinture acrylique sur le solage;
9. Pose de soffite et éclairage sous la terrasse;

Encore merci à nos bénévoles habituels. Pour les bricoleurs qui aimeraient donner de leur temps, nous les invitons à nous contacter. Il nous fera plaisir de vous compter parmi notre équipe.

4. RAPPORT DES COMITÉS

a. Recrutement (Reine Cayer)

Bilan du recrutement 2016

441 membres ont repris leur carte de membre comparativement à 439 en 2015. Un montant de 57 330 \$ moins les taxes constituent les revenus de cotisation de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles. Ces revenus servent à gérer les dépenses concernant l'entretien et le chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement. Des 441 membres, 401 ont payé par la poste et 40 membres ont payé au Club. 420 membres sont des résidents et 21 sont locataires.

Fonds d'immobilisation

En 2016, les dons au fonds d'immobilisation ont été de 4 065\$ moins les taxes. Les projets d'immobilisation vous seront expliqués par le responsable de la gestion des installations. Merci aux généreux donateurs.

Fonds d'ensemencement

En 2016, les dons au fonds d'ensemencement ont été de 3 600\$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.

Les courriels

N'oubliez pas que pour recevoir les courriels de l'APLSI, vous devez donner votre consentement sur votre fiche d'inscription. N'hésitez pas à cocher le oui pour continuer à les recevoir. Si vous désirez en tout temps être exclus, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à recrutement@aplsi.com

Vous avez maintenant, depuis 2015, le nouveau formulaire dans lequel vous gardez la partie du bas comme reçu de votre cotisation en remplacement de la carte de membre que devait imprimer l'Association. Comme nous sommes obligés de vérifier votre numéro de membre et votre paiement avant la mise à l'eau de votre bateau, assurez-vous d'avoir votre numéro de membre en main. Il est important. De plus, inscrivez-le sur votre chèque de cotisation.

Voyons un peu la situation de 2017. Premièrement j'aimerais remercier madame Céline Doré pour l'excellent travail accompli au niveau de l'encaissement des cartes de membres. Au 20 juin 2017, 392 membres avaient payé leur contribution et il reste encore des inscriptions à compléter. Le comité de recrutement s'est réuni au Club nautique le 25 mars 2017 pour faire la préparation des envois. Merci aux 9 bénévoles présents : Georges-Émile Paradis, Geneviève Trépanier, Benoit Gauthier, Céline Doré, Hélène Marcotte, Marius St-Pierre, Diane Myrand, Luc Proulx et moi même.

Je tiens à remercier le bureau de direction pour la confiance qu'il m'a accordée. Je profite de ce rapport pour vous aviser que je tire ma révérence à compter du mois d'août 2017.

Merci et bonne chance au suivant,
Reine Cayer

b. Environnement (Pierre Gourdeau)

Pierre Gourdeau, responsable du comité d'environnement, remercie d'abord les membres de son comité pour leur implication au cours de l'année 2016-2017: Alain Bardenet, Claire Lessard, André Martin, Georges Paradis, Luc Proulx et Marius St-Pierre.

Le responsable du comité présente un résumé des actions réalisées en 2016-2017 :

- Comité conjoint avec la Ville: 4 rencontres de travail ont eu lieu. Plusieurs dossiers ont été discutés : projet immobilier de la baie Vachon, mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles, suivi concernant la vidange des fosses septiques sur les îles, dossier du balisage du lac Sept-Îles avec bouées de renseignement, demande de restriction à la navigation au Fédéral concernant la vitesse de 5 km/h dans les zones sensibles du lac, projet pilote de vérification des embarcations de plaisance au lac à l'été 2017. Un merci particulier aux représentants de la Ville à ce comité : Réjeanne Julien, Bernard Ayotte et Célia Solinas.
- En ce qui concerne la caractérisation des installations septiques, la Ville poursuit son suivi concernant les installations déficientes (cote B-). Les propriétaires doivent faire les corrections nécessaires d'ici novembre 2017. Un suivi sera fait avec le comité conjoint à l'automne.
- Tous ont pu constater l'installation des nouvelles bouées de renseignement sur le lac. Au total, 20 bouées ont été mises en place pour délimiter les zones sensibles du lac et encourager les utilisateurs du plan d'eau à ne pas faire de vagues dans ces zones.
- En 2018, en collaboration avec la Ville, l'APLSI espère obtenir de Transport Canada une restriction à la navigation dans ces mêmes zones à savoir :
 - ne pas circuler à plus de 5 km/h et
 - interdire les sports de tire dans le sillage d'un bateau (ski nautique, wakeboard, bouées tractables, etc.).
- Comité de l'environnement de l'APLSI : 5 rencontres ont eu lieu. Plusieurs dossiers ont été traités dont ceux identifiés ci-haut avec le comité conjoint et plus :
 - réduction des impacts environnementaux lors des activités au Club nautique;
 - dépliant avec carte de navigation pour les membres;
 - diffusion du Guide du propriétaire;
 - demande à la Ville de faire une étude de caractérisation des fossés problématiques autour du lac afin d'élaborer des solutions pour réduire l'apport de sédiments au lac par l'installation, entre autre, de bassins de rétention;
 - mise à jour du site web de l'APLSI, section environnement;
 - discussion sur la faisabilité d'une étude de vulnérabilité du lac en lien avec l'ajout de nouvelles installations septiques;

- sensibilisation des membres sur la protection de la bande riveraine;
 - demande à la Ville de créer une zone de réserve naturelle selon la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* d'une portion de terrain de la baie Vachon.
- Suivi de l'état du lac: les mesures de la transparence de l'eau, de la température et du taux d'oxygène se sont poursuivies en suivant le protocole du ministère de l'Environnement. Merci à Luc Proulx et André Martin;
 - Organisation de la Fête estivale des activités nautiques sans moteur : cette activité s'est avérée un succès et sera reconduite en août prochain. Merci à la responsable : Andrée-Claire Brochu, aidée de Geneviève Trépanier.
 - Activités poursuivies: Pancartes de sensibilisation aux entrées routières.

Pierre Gourdeau termine en invitant les membres à se joindre au comité. L'environnement demeurera un enjeu majeur pour les prochaines années.

c. Activités et services (Vincent Caron)

Vincent Caron, responsable du comité des Activités, souligne que les activités constituent une source de financement intéressante pour l'Association. Les membres du comité sont Claire Lessard, Mado Goulet, Henriette Cayer, Hélène Cimon, Éline Carreau, Denise Guy et Ginette Vincent. À ces personnes, de nombreux « aidants naturels » nous permettent de tenir ces activités et font en sorte qu'elles soient couronnées de succès.

Activités d'été (post AGA 2016)

- **Souper des femmes** (18 août 2016), Un blanc succès!

C'est avec enthousiasme qu'une soixantaine de dames ont joué le jeu et se sont présentées au Club toutes de blanc vêtues pour le Souper des femmes, version 2016. Après l'apéro sur la terrasse, un souper champêtre a été servi par Guillaume. Sandwiches et salades goûteuses à souhait suivis d'un gâteau, blanc évidemment, ont régalé les convives. Tout au long de la soirée, de l'animation était prévue sous forme de capsules d'information entrecoupées du tirage de nombreux prix de présence. Pour terminer la soirée, une bonne séance de danse country! Un grand merci au comité organisateur (Ginette Vincent et son équipe) et à l'année prochaine!

- **Journée sans moteur** (21 août 2016)

La CAPSA a décrété que le 3^{ième} dimanche d'août serait une journée sans moteur sur tous les lacs de la région de Portneuf et ce, dans le but de promouvoir les activités nautiques sans moteur et de sensibiliser tous les utilisateurs du lac à la sécurité nécessaire à l'égard des nageurs et des pagayeurs. Dans ce contexte, l'APLSI a organisé, le 21 août 2016, la Fête estivale des activités nautiques sans moteur, avec

la collaboration du Camp Portneuf. Tous ont été invités à sortir leurs voiles et leurs pagaies sur le lac pour diverses activités. Avec ses jeux de plage pour les plus petits et la compétition de nage, la fête a été des plus joyeuses avec ses participants de tous âges, enthousiastes. Merci à Andrée-Claire Brochu et à son équipe de bénévoles qui se sont impliqués encore cette année ainsi qu'à Pomerleau les Bateaux pour avoir commandité les cadeaux aux participants : vestes de sauvetage, gilets, porte-clés, etc.

Activités d'automne-hiver

- **Patinoire** (décembre 2016 à février 2017): comme vous le savez tous, l'hiver a été intéressant mais difficile pour les sports de glace. En effet, en raison des fortes quantités de neige tombées, l'eau a monté sur la glace rendant l'entretien compliqué. Il faut souligner l'acharnement d'Éric Lessard qui a, malgré tout, réussi à entretenir la section de la patinoire située entre la baie Vachon et le Camp Portneuf.
- **Lac Sept-Îles en fête** (28 janvier 2017): Lac Sept-Îles en fête, version 2017, a attiré de nombreux résidents du lac et des environs. Un tournoi de hockey bottine enlevant a permis à deux familles de relever le défi tout en s'amusant ferme. Les poneys, les tours de carriole et la luge font toujours la joie des petits.

Une nouveauté cette année : le vélo de neige (fatbike) qui a suscité beaucoup d'intérêt – les représentants de Frenette bicyclettes étaient très satisfaits de leur journée et comptent revenir l'an prochain.

La visite de Bonhomme Carnaval suscite toujours un moment d'effervescence pendant lequel les égoportraits avec Bonhomme sont très courus. Pour sa part, le salon des artisans nous fait découvrir des talents de Portneuf et d'ailleurs. Enfin, la dynamique Nadine nous a aidés à digérer les hot-dogs au son d'une musique énergisante.

Il est important de noter le travail des bénévoles qui ont aménagé le site devant le Club nautique malgré les difficultés engendrées par la piètre qualité de la glace. Feu de joie, musique et animation ont su compléter le tout afin de faire de cette journée une activité à répéter en 2018.

Il est important de noter le travail acharné des bénévoles qui ont aménagé le site devant le club nautique malgré les difficultés engendrés par la piètre qualité de la glace. Merci également à nos fidèles « cuiseuses » de hot-dog et à l'équipe du service qui a effectué un service professionnel. Feu de joie, musique et animation ont su compléter le tout afin de faire de cette journée une activité à répéter en 2018.

- **Sortie en motoneige** (21 janvier 2017) : C'est une activité exceptionnelle qui permet de découvrir les splendeurs de Portneuf en hiver. Nos organisateurs, Magella Leclerc et Jacques Proulx, nous font sortir des sentiers battus en plus de nous accueillir chez-eux pour le lunch. Merci à vous deux. À refaire absolument l'an prochain.
- **Marche en raquette** : (18 février 2017), sortie en raquette au flambeau et souper au Club nautique. Par une belle soirée marquée par la douceur, plus d'une trentaine de

personnes se sont regroupées au Club pour partager un bon souper et échanger en toute amitié. Le temps doux a rendu l'activité de raquette au flambeau très populaire.

- **Partie de sucre** (2 avril 2017) : SALLE COMBLE POUR LES SUCRES AU CLUB NAUTIQUE
Les résidents du lac, leur famille et leurs amis ont pu apprécier encore cette année le bon repas de cabane préparé par Guillaume. Les gens ont bien répondu à l'invitation de l'APLSI car la salle était comble. De la soupe aux pois jusqu'aux crêpes dans une onctueuse sauce à l'érable, tout était délicieux! Et la tire sur la neige était à la hauteur du repas... Merci à l'équipe de bénévoles qui assurent le service et à l'an prochain!

Activités du printemps

- **Souper aux homards** (23 mai 2017) :
Devant le succès des années passées, l'APLSI a débuté à nouveau la saison par le traditionnel souper au homard. L'animation musicale et la danse ont été assurées par le duo Demi-temps. Très belle soirée !

Activités d'été 2017

- **LE MÉCHOUI DÉMARRE LA SAISON DES 5 À 7** (9 juin 2017)
C'était salle comble pour ce premier 5 à 7 de la saison 2017! Des amis de longue date, des familles réunies pour l'occasion et des nouveaux arrivants dont on fait la connaissance, tous étaient souriants autour des tables. Bonne table et belle musique assurée par Ben Moisan, le chansonnier de Saint-Raymond.
- **Les 5 à 7** : l'an dernier nous avons tenu 6 « 5 à 7 ». Ces rendez-vous attirent toujours en moyenne une centaine de personnes. Les 5 à 7 sont une source importante de revenus pour l'Association puisque chaque activité génère des ventes au bar de l'ordre de 1 100 \$ à 1 300 \$. Les suggestions pour améliorer la formule sont les bienvenues.
- **Parade de bateaux** (15 juillet 2017) : l'édition 2017 de la parade de bateaux du lac Sept-Îles a été marquée par un retour des feux d'artifice devant le Club nautique. En effet après avoir été l'œuvre de certains résidents du lac pendant 4 années (nous tenons d'ailleurs à les remercier), l'APLSI a décidé de reprendre la formule des feux majestueux, de la ramener au Club nautique et de rendre le Club et sa magnifique terrasse accessibles à ceux qui désiraient s'y installer pour contempler le spectacle.

Le trajet de la parade a également été raccourci pour permettre de démarrer les feux plus tôt. Ce fut un immense succès! Difficile de dire le nombre exact d'embarcations qui y ont pris part mais, il y en avait beaucoup. Probablement

le plus haut taux de participation à ce jour. Encore une fois le lac Sept-Îles se démarque par l'exceptionnelle participation de ses résidents.

Merci spécial à Patrice Mathieu qui a organisé le tout, ce qui veut dire investi beaucoup d'efforts et de temps. Merci aussi à Marius St-Pierre, notre bénévole émérite et à Pierre Martel qui ont aidé à la construction de la plateforme et à sa désinstallation. Également un merci spécial aux propriétaires qui ont investi de façon particulière pour décorer leurs embarcations car sans vous, rien de tout cela ne serait possible. Si l'on se fie à la participation et aux commentaires reçus, cette formule risque d'être reprise l'an prochain.

Finalement, un grand merci à notre artificier Tommy Émond (PyroConcept) pour son professionnalisme et aussi d'avoir investi en égalant le montant des commandites de nos généreux contributeurs.

- Souper des femmes (8 août 2017) : à venir

Activités de semaine :

- **Activités sportives :** Pour le plus grand bonheur de nombreuses adeptes, des activités sportives tel que le cardio-danse et le yoga ont été offertes en semaine aux membres de l'Association et de la population de Saint-Raymond.
- **Le club de tricot :** cette activité a connu un excellent taux de participation l'hiver dernier. Nous devons désormais déneiger pour permettre les accès, mais cet investissement vaut la peine lorsque nous voyons naître de belles initiatives comme celle-ci.
- **Le club de lecture :** Le club de lecture semble lui aussi attirer plusieurs adeptes et l'APLSI les invite à poursuivre.
- **Les cours de tennis :** Malgré le petit nombre d'inscription, un cours pour les enfants se tient tous les samedis matin sur les terrains du Club. Le professeur Frédérick Fomente est très apprécié des jeunes.

Autres

Locations du Club nautique : l'an dernier le Club nautique a connu un beau taux de réservation. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas forcément. Nous allons donc décider d'un plan d'action pour s'assurer que le Club soit loué plus régulièrement.

En conclusion, nous essayons d'organiser des activités qui conviennent au plus grand nombre d'entre-vous. Nous sommes toujours ouverts aux suggestions pour améliorer le service à nos membres. Nous vous invitons à vous impliquer pour assurer la pérennité des activités que nous offrons.

d. Communications (Georges-Émile Paradis)

La responsable du comité est la présidente de l'APLSI, Claire Lessard. Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie chaque semaine les messages et met à jour l'information sur le site. Vincent Caron est responsable de L'Alouette et Georges-É. Paradis s'occupe de mettre à jour les outils du site de l'Association et de l'intranet.

Les moyens utilisés par le comité sont: 1. La publication de L'Alouette et, sur le site, du Mini-Alouette; 2. L'envoi de courriels aux membres; 3. Le site Web et l'intranet; 4. La section Membre du site. 5. Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section « Membre » accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.

Le système de gestion des membres a été à nouveau modifié cette année pour faciliter et améliorer son utilisation par les responsables. Ces modifications vont nous permettre de faire appel à des bénévoles qui ont moins de connaissances informatiques pour gérer la base de données des membres.

Un lien a été ajouté sur la page d'accueil du site pour que les membres puissent voir leur fiche, faire une réservation pour le tennis, imprimer quelques documents utiles et changer le fournisseur pour mettre leur bateau à l'eau. Bientôt il sera possible pour les membres de passer par ce lien pour faire les réservations pour les activités ainsi que voir les réservations déjà effectuées.

Le calendrier a été rendu encore plus dynamique parce qu'il vous permet maintenant d'avoir plus d'info en cliquant sur les liens inscrits au calendrier.

La section Environnement a été revue et on a ajouté la possibilité de retrouver des informations historiques sur cette section par thème ou par mots clés. Une page FAQ a aussi été ajoutée à cette section avec recherche par mots clés.

En moyenne, un nouveau courriel est envoyé chaque semaine. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

La fréquentation du site a varié de 1 500 à 2 400 visiteurs différents par mois. Cette année, cette fréquentation des pages a augmenté de 19%. La partie intranet reçoit pour sa part entre 200 et 300 visites par mois de la part des directeurs.

L'éditeur de L'Alouette, Vincent Caron, souligne que plusieurs membres ont contribué cette année à la rédaction d'articles. Il aimerait toutefois mettre en place une relève et, à cet effet, demande de l'aide aux membres.

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication: les annonceurs dans L'Alouette, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine, le Manoir du Lac Sept-Îles et Mme Ginette Vincent de Via Capitale.

e. Bibliothèque (Louise Leclerc)

La présidente du comité de la bibliothèque présente son rapport annuel. Le comité fonctionne de façon autonome et demeure bien vivant. Les membres du comité se sont réuni(e)s plusieurs fois au cours de l'année.

FOIRE DU LIVRE USAGÉ et ouverture de la bibliothèque (24 et 25 juin 2017)

Comme l'an passé, nous avons tenu notre Foire du livre sur deux demi-journées, fin juin 2017. Un succès sur toute la ligne ! Même avant l'heure prévue pour l'ouverture des portes, des visiteurs faisaient la file à l'entrée. L'édition de cette année a été exceptionnelle tant par le nombre de participants que par la quantité et la qualité des livres reçus en dons. Un merci spécial à Louise Leclerc et à sa merveilleuse équipe de bénévoles ainsi qu'à nos généreux donateurs.

Nous avons commencé l'achat de quelques livres. Nous avons apprécié les dons de livres récents et les séries complètes d'auteurs québécois. On peut dire que **le livre circule encore**, notre objectif est donc atteint. Encore une fois, c'est le bénévolat de tous les membres qui assure notre visibilité. À la Foire du livre, nous avons accueilli deux auteurs, mesdames Lina Rousseau et Nicole Vachon; elles furent très populaires. Nos bénéficiaires pour cette foire, ont été de 572,40 \$. À cela nous ajouterons la cotisation familiale de 5 \$ pour environ une vingtaine de famille, cotisation que nous souhaitons conserver afin de créer un sentiment d'appartenance de la part des lecteurs. Les rapports, le secrétariat et la comptabilité sont assurés par Hélène Papillon qui cumule ces différentes tâches au sein du groupe depuis quelques années. Notre petit concours pour enfants existe encore cette année.

À l'automne 2016, notre projet de club de lecture s'est mis en marche dès septembre sous la présidence de Jocelyne Bédard. Vous pouvez lire le rapport complet de cette activité dans l'Alouette 2017.

BILAN FINANCIER 2017

Le bilan financier au 30 juin 2017 est détaillé comme suit :

Départ (montant en banque)	512,09 \$
Revenus (Foire, abonnement, dons)	663,40 \$
Dépenses (Livres, fournitures, etc.)	-209,91 \$
Bilan	965,65 \$

CONSIDÉRANT QUE les revenus de la bibliothèque incluant la Foire du livre ainsi que les revenus des abonnements devraient nous aider à gérer les dépenses de l'an prochain;
CONSIDÉRANT QUE le nouveau club de lecture évolue rapidement, ce qui nous incite à prévoir que des besoins supplémentaires seront nécessaires,

CONSIDÉRANT QUE pour l'année en cours, l'achat de nouveaux livres n'est pas terminé et qu'une provision doit être conservée pour les fournitures de bureau et les dépenses courantes;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes un comité dépendant de l'association à but non lucratif des propriétaires du Lac Sept-Îles, APLSI;

CONSIDÉRANT QUE le comité de la bibliothèque doit se réunir afin d'approuver le prochain budget;

Il nous est impossible pour l'instant de déterminer si un surplus sera versé à l'APLSI.

Merci sincère à tous les gens qui s'impliquent dans la bonne marche de la bibliothèque.
Nous recueillons en tout temps des livres pour adultes et pour enfants.

f. Ensemencement (Marcel Paré)

Marcel Paré a procédé à l'ensemencement le 6 juin 2017. Il s'agit d'une date plus tardive que les années antérieures en raison du retard observé dans la croissance du poisson.

L'APLSI a acheté 740 truites pour un total de 582 livres. Au coût de 4,30 \$ la livre, la facture s'est élevée à un peu plus de 2 500 \$.

Avec ces chiffres, pêcheurs et amis des pêcheurs, il vous est facile de savoir si vous contribuez à la hauteur de vos prises. Les frais reliés à l'ensemencement sont payés à même un fond qui doit s'autofinancer. Il ne faut pas l'oublier! C'est également une contribution volontaire.

Les dons au fond d'ensemencement se sont élevés en 2016 à 3 114 \$ alors qu'ils avaient été de 2 279 \$ en 2015. Il s'agit d'une amélioration significative et nous en remercions les donateurs. Toutefois, il faut rester vigilant quant à ce fonds. Si on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissons ensemencés, il faut continuer de contribuer généreusement au fonds.

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions pour poursuivre l'ensemencement du lac et vous permettre de pratiquer votre sport préféré.

5. CONCLUSION

En conclusion, la présidente de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2016-2017 et encourage les membres à se joindre à cette belle équipe avec laquelle il est très agréable de travailler.